



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 3 décembre 2020

Nombre de Conseillers :

En exercice : 77

Présents : 38

Votants : 72 (dont 34 procurations)

N°29 B/

OBJET :

EXPLOITATION
D'UNE CHAUFFERIE
BOIS ET DE SON
RESEAU DE CHALEUR

SUPPRESSION DE LA
PROVISION POUR
FRAIS DE CONTROLE

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture
le :

23 DEC. 2020

Publiée ou notifiée

le :

23 DEC. 2020

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. Elisabeth CUISSET, Jean-Sébastien LALOY, Caroline BARDOT, Joseph KUCHNA, Michèle CHARASSE, François SENNEPIN, Nicole COULANGE, Michel MARIEN, Nathalie CHAMOIX BOUILLON, Jean-Marc GERMANANGUE, Marilyne MORGAND, Bernard AGUIAR, Charlotte BENOIT, Jean-Claude BRAT, Vice-Présidents.

Mmes et MM. Romain LOPEZ, Jacques TERRACOL, Ludivine DUFRAISE, Olivier ROYER, Christine MAGNAUD, Franck GONZALES, Philippe COLAS, Thierry WIRTH, Thierry LAPLACE, Annie CORNE, Pascal DEVOS, Jean-François CHAUFFRIAS, Séverine THOMAS-MOLLON, Jean-Dominique BARRAUD, Jean-Pierre RAYMOND (sauf pour la délibération n°50), Christophe DUMONT, Sandrine MORIER-MIZOULE, Alexis MAYET, Jacques BLETTERY, Sylvain BRUNO, Christine BOUARD, Jean-Pierre SIGAUD, Isabelle RECHARD, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents avant donné procuration :

Mmes et MM. Monique GIRAUD à Romain LOPEZ, Françoise DUBESSAY à François SENNEPIN, Michel LAURENT à Franck GONZALES, Elisabeth BARGE à François SENNEPIN, Alain VENUAT à Franck GONZALES, Ariane MILET à Jean-Dominique BARRAUD, Hadrien FAYET à Nathalie CHAMOIX BOUILLON, Bertrand BAYLAUCQ à Jean-Sébastien LALOY, Annie DAUPHIN à Annie CORNE, François HUGUET à Jean-Claude BRAT, Jean-Louis LONG à Nicole COULANGE, Marie CHATELAIS à Annie CORNE, Benjamin BAFOIL à Jean-Sébastien LALOY, Marie-José MORIER à Nicole COULANGE, Jean-Marc BOUREL à Sandrine MORIER-MIZOULE, Véronique TRIBOULET à Thierry LAPLACE, Romain DEJEAN à Christine MAGNAUD, Jean-Michel MEUNIER à Elisabeth CUISSET, Laure GUERRY à Joseph KUCHNA, Yves-Jean BIGNON à Charlotte BENOIT, Jean-Philippe SALAT à Charlotte BENOIT, Evelyne VOITELLIER à Bernard AGUIAR, Jean ALMAZAN à Jean-Dominique BARRAUD, Anne-Sophie RAVACHE à Caroline BARDOT, Valérie LASSALLE à Elisabeth CUISSET, Patrick BLETHON à Frédéric AGUILERA, Pauline TIROT à Sandrine MORIER-MIZOULE, Henri SARRE à Caroline BARDOT, Corinne IBARRA à Michèle CHARASSE, Alexis BOUTRY à Jean-Marc GERMANANGUE, Linda PELISSIER à Marilyne MORGAND, Claude MALHURET à Frédéric AGUILERA, Bernard KAJDAN à Jacques BLETTERY, Sylvie DUBREUIL à Jacques BLETTERY.

Absents excusés :

Mme et MM. François SZYPULA, Patrick SEROR, Alexandre GIRAUD, Pierre BONNET, Christiane LEPRAT.

Secrétaire : M. Jean-Claude BRAT.

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande publique,

Vu le contrat en date du 8 juin 2009 portant délégation d'un service public d'exploitation d'une chaufferie bois et de son réseau de chaleur au Mayet de Montagne, au profit de la société ENGIE ENERGIE SERVICES - COFELY, agence Auvergne-Lozère sise ZI Le Brézet à Clermont-Ferrand (63000), et notamment l'article 57 qui stipule que le « concessionnaire provisionnera annuellement dans ses charges d'exploitation, l'intégralité des frais de gestion et de contrôle évalués à 3% du chiffre d'affaires hors taxes»,

Vu l'avenant n°1 en date du 25 mars 2010 portant modification du tarif de fourniture de la chaleur et de son indexation, et assouplissement du régime des abonnements pour les usagers dits « domestiques »,

Vu le marché 17MB134 attribué le 4 décembre 2013 par la communauté de communes de la Montagne Bourbonnaise aux droits de laquelle s'est substituée Vichy Communauté, à la société CLER INGENIERIE pour assurer le contrôle de la gestion du contrat précité, et conclu pour une durée de cinq ans soit pour les exercices 2014 à 2018,

Considérant que Vichy Communauté n'a pas souhaité renouveler le marché précité pour assurer en interne le contrôle de la gestion du contrat,

Propose au Conseil Communautaire :

- de conclure un avenant n°2 au contrat de délégation de service public du 8 juin 2009, supprimant des charges d'exploitation du concessionnaire la provision annuelle de 3% du chiffre d'affaires pour frais de gestion et de contrôle,
- d'autoriser le Président ou la Conseillère déléguée à la Commande publique à signer l'avenant et tout document nécessaire à sa bonne exécution.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

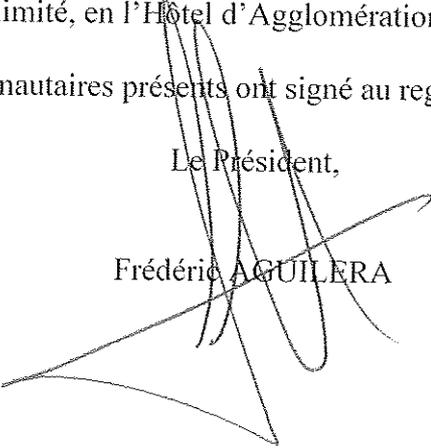
- approuve les propositions susvisées,
- charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté,
le 3 décembre 2020.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,

Frédéric AGUILERA



Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 29 B/ DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 03

Objet de l'acte : DECEMBRE 2020 - EXPLOITATION D'UNE CHAUFFERIE BOIS ET DE SON
RESEAU DE CHALEUR - SUPPRESSION DE LA PROVISION POUR FRAIS
DE CONTROLE

.....

Date de décision: 03/12/2020

Date de réception de l'accusé 23/12/2020

de réception :

.....

Numéro de l'acte : 03DEC2020_29B

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20201203-03DEC2020_29B-DE

.....

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 8 .8

Domaines de competences par themes

Environnement

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....

Nom du fichier : 29 B.pdf (99_DE-003-200071363-20201203-03DEC2020_29B-DE-
1-1_1.pdf)